



DIAGNOSTIC

Face à une demande de soins en constante augmentation, le nombre de professionnels de Santé a crû de façon continue. Parallèlement, les tensions sur le recrutement s'étendent au point de devenir endémiques et de limiter l'offre de soins dans le contexte d'un marché du travail de la Santé particulièrement encadré.

UNE DEMANDE DE SOINS ET UN BESOIN DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN CONSTANTE AUGMENTATION

Le système de Santé français, à l'image de la plupart des systèmes de Santé occidentaux, fait face à une demande de soins en constante augmentation, notamment sous l'effet du vieillissement de la population, mais aussi des progrès continus des connaissances et des techniques médicales. Dans un secteur qui, malgré les innovations technologiques et le rôle majeur tenu par les évolutions du numérique, repose encore et toujours sur la compétence humaine, le besoin de professionnels de Santé a lui aussi crû de façon continue. En France, selon la DREES, le nombre de professionnels hospitaliers, tous secteurs confondus, a connu une hausse de 13 % entre 2003 et 2018.

DES TENSIONS ACCRUES SUR LE RECRUTEMENT

Parallèlement, les tensions sur le recrutement s'étendent au point de devenir endémiques et de limiter l'offre de soins dans le contexte d'un marché du travail de la Santé particulièrement encadré en termes de critères de recrutement. Si ces normes garantissent les compétences, elles limitent les viviers de recrutements potentiels. Or, les professionnels de Santé, à l'image des évolutions du marché du travail général, sont de plus en plus attentifs à l'équilibre vie privée – vie professionnelle, aux conditions de travail et à la reconnaissance individuelle.

UNE CONCENTRATION DES CHARGES, DES CONTRAINTES ET DES SUJÉTIONS QUI ACCENTUENT CES TENSIONS

Alors que la notion même de « système » de Santé implique une approche globale et une régulation pour être efficace, voire pour simplement fonctionner, force est de constater qu'aujourd'hui, le seul secteur véritablement régulé et soumis aux sujétions collectives impliquées par un système de Santé est le secteur public.

En conséquence, les 1,2 million de professionnels des secteurs publics hospitaliers et médico-sociaux sont particulièrement exposés aux contraintes et aux sujétions liées à la triple mission qui fait la noblesse du service public hospitalier : l'accueil de tous les patients, à toute heure, en tous points du territoire, quelle que soit la gravité de leur pathologie.

Le résultat de cette concentration des charges sur les acteurs du service public, c'est :

- **30 %** des postes de praticiens hospitaliers sont vacants ;
- **4 % à 5 %** des postes d'infirmiers sont vacants ;
- Environ **2,5 %** des postes d'aides-soignants sont vacants.

Depuis mars 2020, ces professionnels font face, sans faillir, sans faiblir, à une pandémie sans précédent. Il est de notre devoir de leur donner un cadre d'exercice satisfaisant. Là est la clé d'un système de Santé fort, pour tous.